



**Le collectif des Écoles Nationales  
Supérieures d'Architecture en lutte**  
[contact@ensa-en-lutte.fr](mailto:contact@ensa-en-lutte.fr)

Le 27 avril 2023,

Madame la Ministre de la Culture,

### **Lettre ouverte en réaction aux annonces ministérielles pour sauver les ENSA·P**

Après près de trois mois de mobilisation dans les vingt Écoles Nationales Supérieures d'Architecture et de Paysage (ENSA·P), pour des conditions dignes d'études et de travail et contre la sous-dotation structurelle dont héritent nos établissements. Après avoir reçu le collège des Présidences de CA et du CNECEA le 12 avril et les directions des écoles le 14 avril, vous avez entendu le collège des élu·es étudiant·es le 17 avril. A cette occasion, notre cahier de doléances national vous a été remis en main propre. Ce dernier fait état des besoins urgents de toutes les communautés, ainsi que de nos ambitions pour l'enseignement de l'architecture. Cependant, malgré les multiples demandes adressées à vos services, votre ministère n'a jamais considéré le collectif ENSA-en-lutte comme interlocuteur légitime ; jamais nous n'avons été reçu·es en délégation inter-communautaire représentative, alors même que c'est la richesse de notre mouvement. Les annonces récentes nous apparaissent comme un cloisonnement des sujets, qui semblent traiter "la crise" par la division. Division entre les écoles, inégalement dotées. Division, surtout, entre les communautés, malgré l'interdépendance de leurs revendications. En n'adressant votre réponse qu'aux étudiant·es, vous avez blessé beaucoup des nôtres en feignant ignorer la souffrance administrative et enseignante qui a initié la mobilisation.

Si nous saluons les avancées que représente cette première lettre,, nous dénonçons l'éclairage trompeur sous lequel certaines mesures sont présentées. Votre lettre fait valoir l'augmentation de 20% des budgets alloués aux écoles d'architecture en niant l'insuffisance de cette augmentation, ne serait-ce qu'au regard de l'inflation mais également de l'état dans lequel périclitent nos établissements. De même, les 57 millions d'euros investis dans le plan de relance pour la rénovation des ENSA·P restent superficiels : un tiers est consacré à la rénovation d'un seul bâtiment et le reste n'a pas suffi pour remettre à flot des écoles amiantées, non étanches et constituant à elles seules des ponts thermiques. Par ailleurs, nous sommes surpris·es de votre persévérance dans la défense du palmarès Réséda, qui n'aide aucunement à la formation de tous·tes aux enjeux écologiques, et qui suscite de nombreuses critiques dans toutes les écoles, tant sur son respect des principes écologiques que sur sa nature élitiste. Nous souhaitons engager une réflexion collective sur les évolutions à mener pour que les études en architecture répondent à ces préoccupations fondamentales.

Si nous saluons votre prise de position sur la plupart des thématiques qui fondent nos revendications, nous déplorons un problème d'échelle dans les réponses proposées. Face à des écoles dont la ruine approche, vous ne proposez que des étais. Les augmentations salariales pour les doctorant·es, bien que louables, ne font que rattraper des inégalités choquantes jusqu'alors et attendent une mise en application concrète. Par ailleurs, au sujet des contractuel·les, le rattrapage n'est pas fait : ces enseignant·es avec bac +5, avec 10 ans d'ancienneté en médiane, ne gagnent que 13% de plus que le SMIC. Aussi le ministère semble avoir oublié s'être engagé, en septembre 2022, à revaloriser les contractuel·les au-delà des montants actuels. Vous omettez aussi que le gouvernement dont vous faites partie a saboté au 49.3 un passage à ce salaire plancher d'environ

2000€ et promis à plusieurs reprises par le président de la République. Nous attendons un engagement ferme et explicite de votre part pour qu'à travail égal, salaire égal.

Ni l'enveloppe ponctuelle de 3 millions d'euros (150€ par étudiant-e), ni l'augmentation mensuelle de 37€ des bourses CROUS instaurée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ne pourront résoudre la précarité étudiante. Au vu de l'inflation et de la détresse des étudiant-es, dont le reste à vivre mensuel s'élève à 50€ pour la moitié d'entre eux, ces hausses restent insuffisantes. Il est d'ailleurs omis dans votre courrier que le nombre de boursier-es diminue (60 000 en moins depuis 2021) davantage que le nombre de droits à la bourse ouverts par les mesures gouvernementales fièrement affichées (+35 000). Les annonces faites sur l'élargissement de l'accès aux services de santé et l'obligation de formation aux VHSS pour tous.tes sonnent creux : ces mesures étaient déjà obligatoires mais bien souvent rendues impossibles par l'éloignement, le sous-dimensionnement et donc le manque de moyens, ce que votre lettre ne résout pas. L'essentiel des mesures inédites se résume à un chèque non rétroactif de 3 millions d'euros pour les étudiant-es, ainsi que la création de 5 nouveaux postes. Nous ne retrouvons presque pas les revendications immédiates formulées par vos différents interlocuteurs-rices de ces derniers mois. Nous ne retrouvons pas les 9 revendications immédiates sélectionnées par le collège des élu-es étudiant-es, pourtant pensées comme réalisables à court terme, dans le cadre des moyens du ministère. La création de postes étant au cœur de nos revendications et nous espérons que soient enfin respectés les engagements pris lors de la réforme de 2018. Or, nous retrouvons dans cette lettre vos louvoisements du 17 avril. Lors de ce rendez-vous, vous nous avez laissé entendre que les postes manquants n'étaient que de la responsabilité du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche... alors que, sur les 75 postes que le Ministère de la Culture devait porter en 5 ans, seuls 45 ont été créés !

Nous sommes bien conscient-es que l'état de nos écoles demande des mesures d'urgence, afin de soulager immédiatement les personnel-les et étudiant-es en souffrance, autant que des mesures à long terme, dans le but de voir nos écoles devenir des lieux d'émancipation à même de répondre aux enjeux sociaux. C'est dans cette optique que nous avons invité, à vos côtés, les Ministres de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de la Transition écologique et de l'Economie et des Finances ainsi que leurs services respectifs, aux États Généraux de l'Enseignement Supérieur en Architecture. Ceux-ci sont soutenus par tous.tes vos interlocuteur-rices et se tiendront la semaine du 22 mai, à Paris. Ils permettront de vous présenter plus en détail nos réalités et d'engager, par la collaboration des pouvoirs publics et des usager-es des écoles, des résolutions durables pour l'avenir des ENSA·P. Le jeudi 14 avril, l'Assemblée Générale des enseignant-es des 20 ENSA·P a voté à l'unanimité la rétention des évaluations des dossiers Parcoursup, tant que votre Ministère n'apportera pas de réponse satisfaisante à nos revendications immédiates, en particulier tant que votre Ministère refusera de porter l'organisation de ces États Généraux, malgré nos invitations.

Lundi 24 avril, l'ENSA de Grenoble se voyait bloquée pour appeler à de plus amples mesures ministérielles, d'autres actions sont à attendre dans les prochains jours partout en France ; en particulier le 12 mai, date à laquelle ENSA-en-Lutte appelle à la grève dans toutes les écoles du Ministère de la Culture ainsi qu'au sein des services ministériels, en souffrance également. En tant que membres des ENSA·P (ATS, enseignant-es-chercheur-euses et étudiant-es), engagé-es pour la défense de notre service public d'enseignement supérieur en architecture et pour la défense de la qualité architecturale, nous vous assurons qu'il faudra faire mieux. ENSA-en-lutte fera vivre la mobilisation et tous les échanges nécessaires auprès des pouvoirs publics aussi longtemps qu'il le faudra.

**Pour nous répondre par courrier, prière de faire suivre aux adresses suivantes :**

ENSA Bretagne 44 boulevard de Chézy CS 16427 35064 Rennes cedex	ENSA Nantes 6 quai François Mitterand BP 16202 44262 NANTES cedex 2	ENSA St-Etienne 1 rue Buisson BP 94 42003 SAINT-ÉTIENNE cedex 1
ENSA Clermont-Ferrand 85 rue du Docteur Bousquet 63100 CLERMONT-FERRAND	ENSA Normandie 27 rue Lucien Fromage 76160 DARNETAL	ENSA Strasbourg 8 BD du Président Wilson BP 10037 67068 STRASBOURG cedex
ENSA Grenoble 60 avenue de Constantine BP 2636 38036 GRENOBLE cedex 2	ENSA Paris-Belleville 60 boulevard de la Villette 75019 PARIS	ENSA Toulouse 83 rue Aristide Maillol BP 10629 31106 TOULOUSE cedex 1
ENSA Lyon 3 rue Maurice Audin BP 170 69512 VAULX-EN-VELIN cedex	ENSA Paris-Est 12 avenue Blaise Pascal Champs-sur-Marne 77447 MARNE-LA-VALLÉE cedex 2	ENSA Versailles 5 avenue de Sceaux BP 20674 78006 VERSAILLES cedex
ENSA Marseille 184 avenue de Luminy CS 924 13288 MARSEILLE cedex 09	ENSA Paris-La Villette 144 avenue de Flandre 75019 PARIS	ENSA Bordeaux 740 cours de la Libération BP 70 109 33405 TALENCE cedex
ENSA Montpellier 179 rue de l'esperou 34093 MONTPELLIER cedex 5	ENSA Paris-Malaquais 14 rue Bonaparte 75272 PARIS cedex 06	ENSA Lille 2 rue Verte quartier Hôtel de Ville 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
ENSA Nancy 2 rue Bastien Lepage BP 40435 54001 NANCY cedex	ENSA Paris-Val de Seine 3/15, quai Panhard et Levassor 75013 PARIS	